

ABONNEMENTS :

Un an.....\$2.00
Six mois..... 1.25

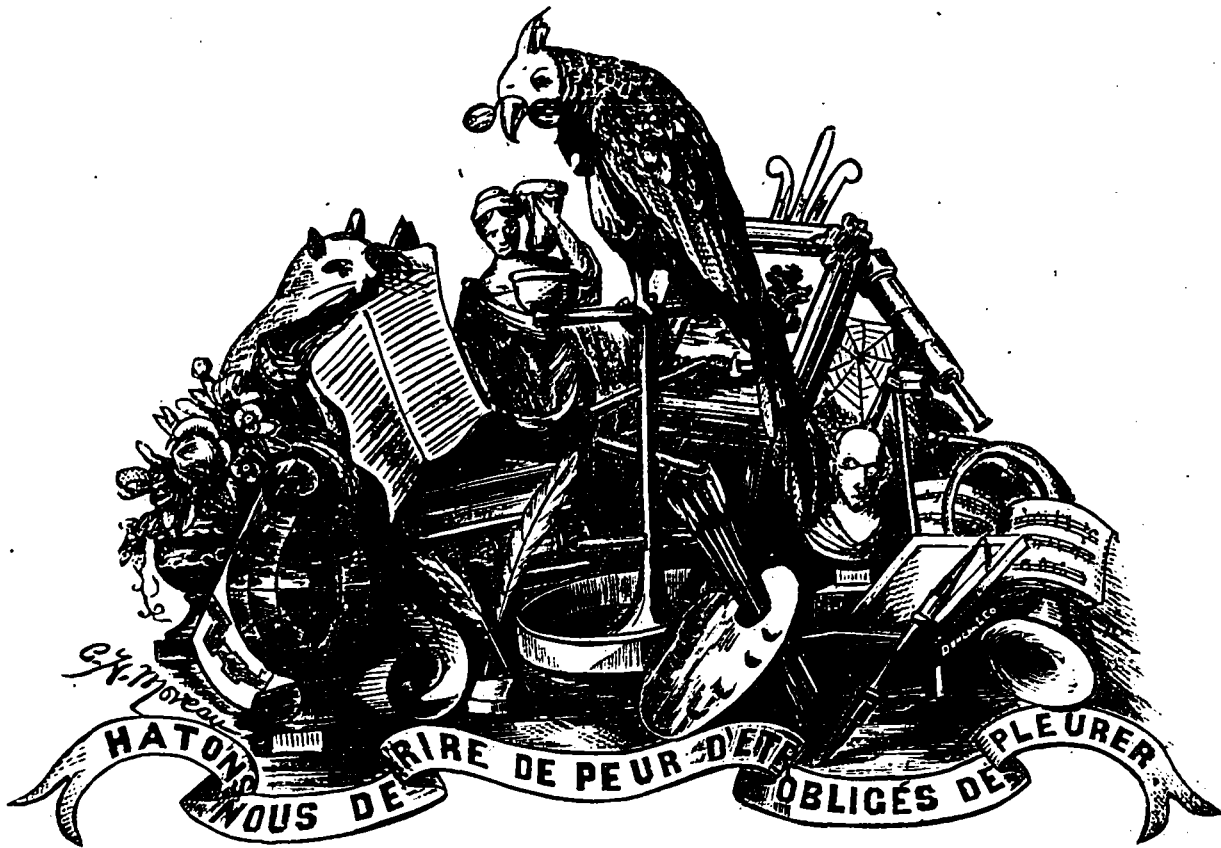
ANNONCES :

Un carré de dix lignes.
Un mois.....\$1.50
Une fois..... 0.75

S'ADRESSER,

pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction,
Rue Notre-Dame, 126.

C. HENRI MOREAU,
Rédacteur en Chef,
Imprimeur et Editeur.



Toute correspondance adressée à la direction sera accueillie favorablement, qu'elle soit signée ou anonyme, dans tous les cas elle ne sera publiée qu'autant qu'elle sera conforme au programme que nous nous sommes imposé.

PARAIT LE SAMEDI

LE PERROQUET

Journal Critique, Littéraire et Caricaturiste.

MONTREAL, SAMEDI, 4 MARS 1865.

AU FIL DE LA PLUME.

Allons ! *gentlemen-frost* rentrez vos frimas de coton, *Chevaliers et Mousquetaires*, accrochez jusqu'à l'an prochain vos rapières de bois et vos pourpoints galonnés, vous, faux nègres, dépêchez-vous de débarbouiller la suie de vos visages, adieu violons, bals masqués et mascarades, voici le carême.

Ah ! c'est malheureux, on commençait à s'amuser ; et le retour de la saison de la morue, sera sensible à bon nombre de nos élégants. Pauvres chers, où trouverez-vous désormais l'occasion de faire briller, dans tous leurs avantages, les qualités physiques dont la nature vous a doués et que relevait si bien le costume fantaisiste que vous portiez hier ? N'est-ce pas qu'on se sent moins à l'aise pour causer d'amour sous le vulgaire paletot, que sous le brillant manteau du *Capitan* ou du *Bandit Calabrais* ? chères défroques, grâce à vous, nous nous sommes crus l'espace d'une soirée, D'Artagnan, Marco Spada, Don César de Bazan, ou Lauzun, et voilà que nous nous réveillons au *Mercredi des Cendres*, comme devant, boutiquiers, clers, commis ou cordonniers ! c'est tomber de haut !

Pour les jeunes filles, la transition est moins grande, toutes les saisons sont prétextes à costumes ; les cou-

leurs voyantes et même criardes dont elles aiment à se vêtir, les plumes et rubans multicolores dont elles se parent, ou croient se parer, sans que jamais le *goût* (le bon, s'entend) préside à leur choix, surtout ce treillage de laine rouge et blanc, qu'elles se plaquent sur le visage et qui remplace le masque avec avantage, tout le costume enfin, fait qu'on ne discernerait jamais le carnaval du carême à leur mise, n'était le *gandin* dont elles sont flanquées, que nous avons vu naguère étaler ses grâces en Turc ou en Hidalgo, et qui maintenant les emprisonne dans un surtout de *Tweed* écourté.

Le *sombrero* a passé, le casque a repris ses droits. Puisque nous causons habillements, une question.

Qui donc pourrait nous dire ce qu'est devenu cet aimable petit bâton long de quatorze pouces, coupé à la haie du chemin et qu'il était de si bon goût de porter à la promenade ? Vous savez bien, un petit bâton, un semblant de canne ? On se l'appuyait légèrement sur les lèvres en inclinant un peu la tête à droite ; La mode en serait-elle passée ? Vrai, là ce serait dommage, c'était bien amusant... pour ceux qui n'en avaient pas. A quoi désormais reconnâtrons-nous nos *cocodès* si on leur retire leur sceptre ? Que deviendront-ils sans le *stick* ? cet instrument qui jouait un si grand rôle dans la conversation et la remplaçait même au besoin ! Seront-ils donc obligés de causer maintenant ? Nous les plaignons.

Voulez-vous une nouvelle toute fraîche ? La voici, mais chut ! de la discrétion, c'est un secret.

Les Membres de l'Assemblée Législative viennent de voter les résolutions suivantes :

- “ 1o. Un agent sera envoyé à Paris aux frais de la province pour choisir dans l'établissement des Sourds-Muets, fondé par l'abbé de l'Épée, un professeur habile qu'il ramènera en Canada.
- “ 2o. Ce professeur sera installé dans une salle du nouveau Parlement à Ottawa avec mission d'y ouvrir une chaire.
- “ 3o. Lors de l'installation des Chambres du nouveau Parlement, les Membres Sourds-Muets, dont le nombre s'accroît de jour en jour, seront tenus d'assister régulièrement au cours du professeur et d'apprendre le langage des signes.”

Au moins si la nature leur a refusé la parole, auront-ils après quelques mois d'étude, la satisfaction de pouvoir mimer les discours, qu'assurément ils ne manqueraient pas de faire s'ils n'étaient affligés de cette affreuse infirmité, le mutisme.

Puisque nous causons politique, allumez un cigare, cher lecteur, et prêtez-moi un peu d'attention. Tous les journaux n'ont qu'un mot à la bouche, O tabac ! tabac ! tabac ! ! ! !

Nous allons parler de l'impôt du tabac.

Feuilleton du Perroquet.

LES AVENTURES D'UN PANIER DE PÊCHES.

Suite.

—Tais-toi et laisse ce panier, lui dit la danseuse en la congédiant d'un geste.

C'était bien en effet, le même panier que Du Roscray avait envoyé le matin même. Rien de changé, si ce n'est le bouquet de violettes qu'une main délicate y avait récemment placé.

—Allons, je me trouvais, pensa la sylphide, cet Ernest est un bon cœur.

Comme elle achevait ces mots, la porte s'ouvrit de nouveau, mais pour donner cette fois passage à un personnage qui ne s'était pas encore montré de la journée.

Qu'on se figure une femme déjà âgée, presque obèse, ayant les épaules couvertes d'un gros châle à carreaux rouges et tenant une petite boîte d'argent où elle puisait du tabac à priser à pleins doigts. La

nouvelle venue ne marchait pas : on eût dit qu'elle roulait sur elle-même. D'un bond, elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur les coussins d'un petit canapé.

—Bonjour, ma fille, dit-elle tout essoufflée.

C'était effectivement la mère de la danseuse. Un cabas en tapisserie, assez élégant, mais qui avait une large gueule toujours béante, ne quittait point son bras ; nous ajouterons qu'il ne sortait jamais de la résidence de la danseuse sans être rempli jusqu'aux bords, ne fût-ce que des reliefs du repas de la veille et de bouts de bougies.

A vraie dire, c'était une sorte d'ogresse, fort habile à découvrir, non la chair fraîche, mais tout ce qui pouvait assouvir son avarice. Avec le flair qu'elle avait, elle ne mit pas longtemps à distinguer les pêches.

—Qu'est donc que cette petite machine ronde, ma fille ? demanda-t-elle à Mariette.

—C'est un cadeau d'Ernest, répondit la danseuse, un panier de pêches de Malte.

—Peste ! des pêches de Malte, fin juillet ! des

primeurs ! Ces attachés d'ambassade n'y vont pas de main morte.

—Tout cela est fort joli. Que penses-tu en faire ?

—Mais ce qu'on fait des pêches : je les mangerai.

—Tu les mangeras ! Des pêches qui ne coûtent pas moins de cent écus ! Si j'étais de toi, j'agisais tout autrement, moi, ta mère. Manger ces pêches, quel meurtre !

—Pauvre tête folle ! Tiens, réfléchis un peu avec moi, et tu vas voir.

Ici la vieille femme plongeait ses doigts dans sa boîte, et après avoir aspiré une forte prise.

—Ma fille, dit-elle, tu connais maître Lancret, le célèbre avocat. (Elle citait en effet une des notabilités du barreau.) Voilà un galant homme, qui, depuis dix ans, s'occupe de nos intérêts sans nous demander jamais un sou d'honoraires ; c'est lui qui soutient vaillamment mon procès, cette interminable affaire de l'indemnité de Saint-Domingue, d'où sortira un jour notre fortune ou du moins du pain sur la planche pour nos vieux jours. Maître Lancret n'a jamais rien reçu de nous qu'un sourire et des compli-